

UNE INONDATION DE LA LOIRE AU CŒUR D'UN EXERCICE D'ÉVACUATION MASSIVE

Le mercredi 11 juin 2025, Orléans Métropole, la Mairie d'Orléans et les communes concernées par le risque d'inondation de la Loire participent à un exercice de crue majeure de Loire, coordonné par la Préfecture du Loiret. Il vise à tester la gestion de la crue à l'échelle de la métropole orléanaise et notamment l'évacuation préventive de la population.



Suite à l'exercice de gestion de crise relatif à une crue majeure de la Loire du 2 au 6 décembre 2024, Sophie Brocas, Préfète du Loiret, et Serge Grouard, maire d'Orléans et président d'Orléans Métropole, ont appelé de leurs vœux l'organisation d'un nouvel exercice sur l'évacuation massive de la population de la métropole orléanaise le mercredi 11 juin 2025. Pour mémoire, à Orléans, 25 000 personnes et plus d'une centaine d'activités économiques sont situées en zone inondable par la Loire, alors qu'à l'échelle métropolitaine, ce sont 60 000 personnes qui s'avèrent concernées. Au titre de ses compétences communales en matière de gestion de crise et de sauvegarde de la population, la Ville d'Orléans est pleinement concernée. Les communes du Val d'Orléans, du Val de Bou et du Val de la Bouverie sont principalement concernées. Orléans Métropole, au titre des missions qui lui sont déléguées par les communes (espace public, réseaux, transports, déchets, etc.), de la compétence GEMAPI et de l'élaboration du PICS, sera également pleinement mobilisée lors de cet exercice.

Le retour d'expérience de l'exercice de décembre 2024 a permis de mettre en évidence des pistes d'amélioration à court terme en vue de ce nouvel exercice, peu développé à l'heure actuelle en France. Le rôle d'Orléans Métropole est ainsi à renforcer, en appui des communes. Un des enjeux de cet exercice, en outre, est de consolider l'hypothèse du nombre de personnes en zone inondable sans solution d'hébergement alternative autonome en cas de crue majeure de la Loire. À cet effet, une stratégie de communication auprès du grand public doit trouver une continuité suite à l'exercice de décembre 2024. Avec ce nouvel exercice inondation de Loire, Orléans, Orléans Métropole et les communes concernées, disposent d'une occasion précieuse pour renforcer leur organisation de crise interne, avec l'ensemble leurs partenaires, ainsi que de renforcer le lien aux populations.

Évacuation : un questionnaire et des opérations de sensibilisation menées auprès des habitants

Afin de savoir si la population métropolitaine est prête à une évacuation ou à l'accueil de résidents concernés par une évacuation en cas de crue de la Loire, un questionnaire est mis en place pour mieux comprendre le risque d'inondation et d'anticiper une éventuelle crue à venir : accessible sur les sites orleans-metropole.fr ou orleans.fr ou sur l'[Observatoire des Risques](#).

Des **actions de sensibilisation** seront menées dans les semaines à venir :

- **12 juin 2025** : sensibilisation au risque d'inondation, de 9h à 12h, sur le marché Eugène-Turbat
- **27 juin 2025** : réunion d'information sur les crues de Loire, organisée par le comité de quartier Orléans Saint-Marceau (salle Gauguin)
- **6 juillet 2025** : Village de la Transition organisé par Orléans Métropole, à Orléans (Quai de Loire + Place de Loire)
- **Du 24 au 28 septembre 2025** : Festival de Loire à Orléans - village Plouf



Germain FOURNIER
ATTACHÉ DE PRESSE - Orléans Métropole

02 38 79 29 98 - 06 77 27 93 38
germain.fournier@orleans-metropole.fr



orleans-metropole.fr

TOUJOURS **V**ITE POUR NOTRE ENVIRONNEMENT